

13 FEV. 2023

SECRETARIAT

Praticien Hospitalier Psychiatre
Médecin inscrit sur la liste
Des spécialistes auprès de la
Cour d'Appel de Douai

Secrétariat :
Tél. : 03.59.11.80.36

RAPPORT D'EXAMEN PSYCHIATRIQUE

Je, soussigné le [REDACTED] expert près de la Cour d'Appel de Douai,
Spécialiste en psychiatrie, Praticien Hospitalier à l'EPSM des Flandres de Bailleul, Médecin
Responsable du Secteur 59 G 05, secteur de Hazebrouck, désigné dans le but d'examiner :

Mr RODRIGUEZ Michel

Né le 12/10/1959

Domicilié : 698 rue de Béthune - Hinges

Employé : Académie de Lille

Afin de statuer sur :

Accident de service du 08/10/2019

- Décrire la nature des blessures
- Fixer la date de guérison, de consolidation et le taux d'IPP
- Indiquer s'il existe un état préexistant à cet accident et en préciser les infirmités préexistantes (localisation et taux d'invalidité) ainsi que les infirmités non imputables au service
- Préciser s'il faut revoir la victime et dans quel délai
- la nécessité de soins post-consolidation (nature et durée)

Certifie avoir examiné le 01/02/2023 à l'EPSM d'Armentières.

Pièce du dossier

- Rapport d'examen du D [REDACTED] en date du 24/06/2022

EXAMEN

Je reçois Mr RODRIGUEZ pour la 2^{nde} dans le cadre d'un accident de service en date du 08/10/2019.
Monsieur était professeur agrégé au lycée B [REDACTED] Béthune ; il est actuellement retraité
depuis 01/11/2021.

Monsieur ne présente pas d'antécédents médicaux particuliers ou psychiatriques antérieurement au fait.

Il est marié depuis 20 ans, père de 3 enfants. L'entente de couple et les relations familiales sont bonnes.

Monsieur a été instituteur, puis a passé le CAPES et l'agrégation, il aurait souhaité aller plus loin encore pour l'histoire et les maths mais suite à des difficultés professionnelles, il n'a pas pu et en est déçu.

Lors de notre rencontre précédente, Monsieur évoquait une effraction dans ses valeurs, un sentiment d'injustice et de frustration qui ont entraîné des fluctuations de son humeur et une souffrance psychique intense.

Il existait alors aussi des ruminations de ce qui lui est arrivé.

CONCLUSION

Ce jour, il persiste des fluctuations de l'humeur, une perte relative de plaisir, un repli et une anxiété. Le sentiment de colère, d'injustice et d'incompréhension sont toujours présents. Le sommeil reste perturbé. Les ruminations et souvenirs traumatiques, reviviscences perdurent.

Le tableau reste celui d'un syndrome post-traumatique lié à des difficultés avec sa hiérarchie.

Actuellement, il n'est pas possible de fixer une date de guérison, ni de consolidation. Il y a des chances que son état s'améliore, le taux d'IPP ne peut être fixé pour le moment.

Il n'existe pas d'état antérieur à cet accident.

Il serait nécessaire de revoir l'intéressé dans un délai de 6 à 8 mois.


